

Komisyon Episkopal Nasyonal Jistis ak Lapè
Commission Episcopale Nationale Justice et Paix
Secrétariat national
BP 1572
Port-au-Prince Haïti 6110
Tel / Fax 222 78 99
justicepaixha@yahoo.com
jilap.national@forumcitoyen.org.ht
www.forumcitoyen.org.ht/jilap

Port-au-Prince, 25 avril 2006

Première évaluation de la journée de vote du 21 avril 2006

La Commission Episcopale Nationale Justice et Paix salue le peuple Haïtien et en particulier tous ceux et celles qui ont participé au scrutin du 21 avril 2006 afin d'élire un parlement (députés et sénateurs) qui formeront le Pouvoir exécutif pendant les années à venir.

Voici ce qui attire notre attention lors de ce deuxième tour des législatives :

1. **Le peuple n'est pas allé en masse aux urnes**, comme cela s'était fait le 7 février 2006. Beaucoup de commentaires ont été faits pour expliquer le pourquoi.
 - Les raisons ont certes à voir avec la façon que les citoyens et citoyennes perçoivent l'Etat et ses représentants.
 - D'autres raisons ont à voir avec la mauvaise expérience vécue avec les législatures précédentes qui finalement n'ont pas réalisées grande chose.
 - Certaines paroles font état d'une transition qui continue à perdurer ; tout le monde en est bien fatigué et les parties politiques sont sans souffle.
 - Le CEP aussi est cause de déceptions par le renvoi répété des dates, la mauvaise organisation et les longues heures d'attente du 7 février, quand rien ne semblait être préparé pour accueillir les votants.
 - Les paysans et les marchandes ont été obligés de choisir entre leur activité et un vote incertain.

Mais le 7 février 2006, la population a démontré sa capacité de réaliser ce qu'il considère comme important.

2. Le 21 avril était différent. Oui, **le CEP a déployé des efforts pour une meilleure réalisation du scrutin. Nous le présentons nos compliments.** Les activités ont débuté à temps ; les infrastructures étaient meilleures ; les procédures pour commencer la journée étaient simplifiées. On avait prévu du personnel pour accueillir les votants dans les centres.

Le registre électoral a pris plus d'importance pour contrer la fraude. Tout cela sont des pas importants pour un meilleur déroulement du scrutin.

3. Mais **nous n'avons pas remarqué de gros changements dans le système électoral même.** Si la machine a mieux fonctionné le 21 avril, est-ce que la plus grande raison ne serait pas la faible participation des électeurs ?

- **Les listes électorales n'ont pas été révisées et corrigées.** Des noms manquaient. Les listes ont été affichées seulement les derniers jours. Des témoignages concordants nous sont parvenus d'à travers le pays : plusieurs votants se sentaient découragés quand ils ne trouvaient leurs noms et se sont abstenus de voter.
- A Fonds des Nègres, on nous signale que près de 400 personnes se trouvaient toujours sur d'autres listes, parce que leurs cartes étaient enregistrées à Trou de Nippes.
- **Le système pour assister les citoyens et citoyennes n'a pas fonctionné.** La veille des élections, le CEP a communiqué 5 numéros de téléphones pour signaler les urgences. Vers 9 :30 du matin, aucun de ces numéros n'était en service. Cela concernait la capitale. Et les provinces ?
- Dans un centre de vote, quand un responsable signalait au CEP les difficultés rencontrées avec les listes du registre électoral, on faisait savoir : « Ne vous en souciez pas ».
- La garantie du secret de vote n'avait pas fait de progrès.

Chaque citoyen qui est dans l'impossibilité de voter à cause de la mauvaise organisation du scrutin est victime d'une violation de ces droits politiques.

La presse a déjà signalé un nombre des irrégularités graves, confirmées par nos observateurs et des témoignages. Citons comme exemples : Cite Soleil, building 2004 ; Grande Saline ou il y a eu une victime mortelle ; et Liancourt (Verrettes).

4. Nous soulevons **la question des méga centres.** Un centre de vote demande une bonne organisation, une espace suffisante et une bonne gestion.

- Quand il faut installer 2 ou 3 bureaux de vote dans une petite salle de classe, alors on manque de l'espace pour un bon déroulement du scrutin.
- 8.000 noms pour un ensemble de 20 bureaux, affichés l'un après l'autre sur un bout de mur ne permet pas aux citoyens et citoyennes de vérifier facilement leurs bureaux de vote. Si les listes n'avaient pas été corrigées après le 7 février, on se demande : pourquoi attendre jusqu'à 2 jours avant le nouveau scrutin pour les afficher ?

Un méga centre exige plus de personnel pour sa bonne gestion et pour assister les votants ; il ne faut pas d'erreur dans les listes électorales ; les gérants ou responsables doivent disposer d'un moyen de communication adéquat pour communiquer avec leurs autorités hiérarchiques, s'il ne sont pas en mesure de prendre certaines décisions.

Le méga centre éloigne le bureau de vote du votant ordinaire. Il faut davantage de motivation et un bon accueil. Si l'enjeu des élections manque clarté, s'il y a de mauvaises expériences, il encourage l'abstention.

5. En plusieurs endroits il y a des tentatives ou des actes de fraude ; des gens ont essayé de voter plusieurs fois. Nous nous sentons **troublés par les témoignages qui font état des**

candidats aux postes électifs qui s'impliquent dans des actes de fraude, dans la violence et l'intolérance. Voici quelques exemples :

- Dans le Nord à Acul du Nord – centre de Labrière, un candidat a organisé une attaque contre son rival qui transportait des votants.
- Dans le Sud à Aquin, un candidat est entré dans plusieurs bureaux pour intimider les gens.
- A Gonaives, des rafales d'armes ont été entendues la nuit avant les élections pour intimider les gens ; une marchande est morte par balles.
- A Liancourt (Verrettes) et dans d'autres endroits, l'Artibonite en Action exerçait des pressions sur les votants.
- A Port à Piment (centre Guillaume), le superviseur a arrêté les opérations quand il constatait qu'il y avait fraude de la part des membres des BV. Des partisans de l'OPL l'ont tabassé avec coups de crosse de fusil et bâton. Dès lors il s'est vu obligé de prendre le maquis.
- En plusieurs endroits des partisans des candidats ont tenté de bourrer des urnes. En certains endroits, ils ont fait des menaces sur les votants (comme dans le Sud Est, école nationale de Calumet), quelques fois avec des armes (comme dans le Sud à Torbeck).
- A Savanette (département Centre), les interventions des partisans de Kombat et OPL ont fait annuler les élections.

On est en droit de se demander : Quel est la responsabilité des partis politiques et des candidats envers leurs membres, partisans et candidats ? Quelle importance donnent-ils à leurs propres engagements envers le processus électoral ? Qu'est ce qu'on peut espérer de ces candidats s'ils arriveraient à gagner les élections ?

6. **La formation et la motivation citoyenne sur le rôle des institutions démocratiques ont manquée.** Aucune instance ne s'est donnée la peine pour motiver sur l'importance des élections du 21 avril 2006. Dans ce sens, nous regrettons cette occasion manquée pour faire avancer les valeurs démocratiques dans la culture politique du pays. En même temps, le bruit court sur les montants importants dépensés pour l'éducation civique dans le pays ...

7. **Conclusions et recommandations :**

- a. **Même s'il y a un certain progrès à observer dans la préparation technique des élections, le nœud de la question, les listes électorales, n'a pas été touché.**
- b. **Nous regrettons cette occasion manquée pour permettre à la population de participer davantage à la construction des institutions démocratiques du pays.**
- c. **Les méga centres ne prouvent pas leur efficacité. Ils ne permettent pas une plus grande participation populaire. Le CEP devrait fixer un maximum de BV qu'un centre de vote peut héberger.**
- d. **Quand nous considérons les difficultés réelles des analphabètes pour participer au scrutin, nous réitérons notre demande au CEP de se pencher sur leur cas avant d'entrer dans les élections au niveau des collectivités territoriales.**
- e. **Le CEP doit prendre des sanctions contre les candidats qui se mêlent directement dans des actes de fraude, de brigandage et d'intolérance.**

Pour le Comité Directeur National,

Père Jean Hanssens, Directeur